

DOXY 2% PM

Non autorisé

- Doxycycline hyclate

Identification du produit

Dénomination du médicament:

DOXY 2% PM

Substance(s) active(s):

Disponible uniquement en [Anglais](#)

Espèces cibles:

Poulet (poule pondeuse)

Poulet (poulet de chair)

Voie d'administration:

Voie orale

Informations sur le produit

Substance(s) active(s) / Concentration:

Disponible uniquement en [Anglais](#)

23.08 milligram(s) / 1.00 gram(s)

Forme pharmaceutique:

Prémélange médicamenteux

Temps d'attente par voie d'administration:

Voie orale:

-

Poulet (poule pondeuse)

- Œufs. no withdrawal period

En l'absence de LMR pour les oeufs, ne pas utiliser chez les espèces pondeuses productrices d'oeufs de consommation, 4 semaines avant le démarrage de la ponte et pendant celle-ci.

-

Poulet (poulet de chair)

- Viande et abats. 4 day

Code anatomique, thérapeutique, chimique, vétérinaire (ATCvet):

QJ01AA02

Conditions de délivrance:

Médicament vétérinaire soumis à prescription vétérinaire

Statut de l'autorisation:

Abandonnée

Autorisé en:

France

Disponible en:

France

Description des conditionnements:

Sac de 5 kg

Sac de 25 kg

Informations complémentaires

Type d'autorisation:

Marketing Authorisation

Base légale de l'autorisation du produit:

Disponible uniquement en [Anglais](#) [Italian](#) [Latvian](#) [Norwegian](#)

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

Huvepharma S.A.

Date de l'autorisation de mise sur le marché:

24/09/2007

Site(s) de libération des lots du produit fini:

Huvepharma S.A.

Autorité responsable:

French Agency For Food, Environmental And Occupational Health & Safety

Numéro de l'autorisation:

FR/V/8617034 9/2007

Date de modification du statut de l'autorisation:

12/05/2025

Pour connaître les évènements indésirables rapportés concernant les médicaments vétérinaires, consulter ce site www.adrreports.eu/vet

Documents

Résumé des caractéristiques du produit